



SERVICE ENFANCE JEUNESSE
Fiche d'inscription 2022/2023
Période de Validité : du 1^{er} juin 2022 au 31 août 2023

DEPART DE L'ENFANT

Je soussigné(e) Qualité
(Responsable légal(e)) (père, mère, tuteur...)

AUTORISE N'AUTORISE PAS

..... (Prénom de l'enfant)

à rentrer seul(e) à la fin des activités : du Centre de loisirs à 17h30
de l'Interclasse du soir
de l'Interclasse du midi

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT		
NOM	PRENOM	QUALITE

Toute personne de moins de 14 ans n'est pas habilitée à récupérer un enfant

Autorisation DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS (cochez la case de votre choix)

J'autorise ou je valide	OUI	NON
Les sorties		
Les baignades		
Que mon enfant soit filmé		
Que mon enfant soit photographié		
Que sa photo* ou vidéo* soit diffusée sur le journal, notre blog, le site ou le Facebook de la commune ? *dans le cadre des activités de la structure		
Que mon enfant est nageur (capable de parcourir 25 m seul)		

NUMEROS DE TELEPHONES UTILES : (Qui devons-nous contacter en cas d'urgence !)

Nom Prénom	Qualité	N° ☎

INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE

Cochez les jours où vous souhaitez que votre enfant déjeune au Restaurant Scolaire.

LUNDI
 MARDI
 JEUDI
 VENDREDI

ALIMENTATION

Repas Standard OUI NON
Repas PAI (joindre certificat médical ou PAI école) OUI NON
Régime Végétarien (ni viande, ni poisson) OUI NON
Repas Végétarien ponctuel (sans porc) OUI NON

INSCRIPTION INTERCLASSE

Cochez les jours où vous souhaitez que votre enfant reste à l'interclasse.

	Matin (7h30/8h30)	Midi (Elémentaire : 11h45/12h30 Maternelle : 11h30/12h)	Soir (16h45/18h15)
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

Pour ces inscriptions, des modifications restent possibles, uniquement en fin de période (de vacances à vacances) pour la période suivante.

Pour cela, rapprochez-vous de l'accueil de l'ALSH

☎ 05.59.82.52.65.

✉ alsh@ville-bizanos.fr

Je soussigné(e),, responsable légal(e) de l'enfant,, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du centre le cas échéant à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature des parents

